



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC GAGNON

LE REMOUS - AUTOMNE 2023

Les quais sont rentrés, les feuilles sont tombées, il ne reste que le souvenir d'un été pas ordinaire : très chaud en fin mai, enfumé en juin, pluvieux en juillet et août et très chaud et ensoleillé en septembre au point où a eu un épisode intense de pollen dans le lac à la mi-septembre. Rien de normal pour ceux et celles qui veulent planifier des vacances. On espère que vous êtes quand même parvenu à profiter du lac à travers les éclaircies.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Grande participation encore pour notre AGA. [Salle pleine à l'Hôtel de ville](#). Grâce au dévoilement de l'[Étude intégrée du lac](#), les personnes présentes ont eu droit à une première présentation de ce portrait à jour de l'état de la santé de notre lac et des stratégies que nous allons mettre en place pour la maintenir. Comme c'est le cas depuis quelques années, les gestes de l'APLG ont été enlignés avec les préoccupations des membres tirées du sondage de 2019. On peut maintenant dire que dans les prochaines années, l'Étude intégrée du lac va servir de boussole pour orienter les actions du Conseil et que le premier geste, soit [la signature](#) du Pacte Action-Protection du lac Gagnon entre la municipalité de Duhamel et l'APLG sera la base de toutes nos interventions pour les années à venir. Pour l'APLG le responsable du dossier sera Paul-André Laurin, secondé par Charles de Maisonneuve et Paul St-Georges.

On a aussi profité de l'AGA pour introduire un nouveau membre honoraire au conseil. Il s'agit de [Anthony Le Moine](#), un pionnier du nord du lac. M. Le Moine s'est installé sur les Îles au nord du lac en 1963 alors que le chemin du Lac-Gagnon Ouest ne dépassait la Pointe-à-Baptiste que de 2-3 km. Fallait avoir l'esprit de pionnier pour partir de la plage des Poliquin tous les vendredis soir avec tout son matériel de construction installé sur deux chaloupes verchère et traverser le lac de nuit. Le prix à payer pour avoir la grande paix. M. Le Moine [qui habite toujours son île](#), a été un des membres fondateurs de l'APLG, où il a été le premier trésorier et a brièvement été président.

Le Conseil a décidé de se représenter en bloc et a été réélu. Depuis, un nouveau membre, David Gratton a été invité pour se charger du comité de pêche. Vous trouverez la liste des membres et de leurs responsabilités à la fin du Remous.

Vous pouvez revoir [tous les documents disponibles](#) pour l'AGA sur le site web.

CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE LAC?

Questions tirées de l'étude intégrée du lac

L'Étude intégrée du lac 2023 contient un nombre incalculable d'informations sur le lac Gagnon. Voici un petit test concernant vos connaissances sur votre lac (réponses à la fin du Remous).

1. Le lac Gagnon a une superficie de 18,67 km². Quelle est la superficie de tout le

bassin-versant du lac, en d'autres mots, de toute l'eau qui va finir par circuler dans le lac? Combien de municipalités se retrouvent dans le bassin-versant?

2. Combien de cours d'eau (tributaires permanents) alimentent le lac? Quels sont les deux plus importants et quel pourcentage de toute l'eau du lac fournissent-ils?
3. Quel est le temps théorique de séjour d'une goutte d'eau qui arrive par le nord du lac avant qu'elle sorte du lac au sud?
4. La profondeur maximale du lac est de 71,76 m. Quelle est la profondeur moyenne du lac?

Ce ne sont que quelques détails tirés de ce rapport de 123 pages. Dans les Remous suivants, nous vous ferons découvrir d'autres informations sur notre magnifique lac. Entre-temps, si vous voulez en apprendre plus, tout est dans [l'Étude intégrée du lac](#).

DOSSIER MINES

Ce dossier, qui a pris naissance au lac Gagnon, a atteint une dimension nationale et a donné lieu cette année la création de la Coalition QLAIM (Coalition Québécoise des lacs incompatibles avec l'activité minière) qui regroupe maintenant 140 associations de lacs opposés au développement minier près des lacs. Notre président est fondateur et porte-parole de la Coalition. Cette mobilisation des lacs a beaucoup contribué à l'avènement au printemps dernier d'une consultation publique de la ministre des Ressources naturelles sur un nouvel encadrement minier. La [synthèse](#) de cette consultation vient d'être publiée et la ministre a annoncé des changements à la loi des mines pour l'hiver qui vient. Beaucoup de travail accompli par la Coalition QLAIM. Pour être à jour sur le dossier, on vous invite à lire le dernier [Bulletin de la Coalition](#).

En ce qui concerne le projet La Loutre de Lomiko Metals, la compagnie continue d'avancer dans son projet. Son dernier geste a été d'acquiescer des claims au nord de La Loutre

et d'en entreprendre l'exploration afin d'augmenter ses réserves. Ces claims se retrouvent au nord jusqu'au milieu du lac Gagnon, tout juste à l'est du lac Preston. Le Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation a récemment rencontré la compagnie qui était accompagnée d'un représentant d'Investissement Québec. Le Regroupement a réitéré son opposition farouche au développement du projet. Si parmi vous il y a des gens qui souhaitent s'impliquer dans cette lutte, vous pouvez nous rejoindre à info@aplq.ca.

TESTS D'EAU 2023

Les valeurs de la qualité de l'eau mesurées par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), soient la chlorophylle, le phosphore total et la transparence, ont été classés respectivement comme oligotrophes, ultraoligotrophes et oligotrophes. Quand on considère que la mesure ultraoligotrophe est le maximum de qualité, ces résultats indiquent que la qualité d'eau de notre lac demeure, comme par les années passées, très bonne.

Les 50 échantillons [d'eau de baignade](#) ont tous été classés comme excellents sauf un qui a été qualifié de bon. Là encore, on peut dire qu'on assiste à une constance dans ces résultats à travers les années.

PLANTES ENVAHISSANTES

Encore une fois, grâce à l'implication de notre groupe de 35 Sentinelles, on a pu confirmer que notre lac n'abrite pas de colonies de myriophylles à épis ni d'autres plantes envahissantes menaçantes. Autre bonne nouvelle, notre pratique de surveillance est en train de se propager dans les lacs qui nous entourent et donc, nous aide à nous protéger. Merci à toute l'équipe dirigée par Mireille Tousignant et secondée par Paul St-Georges. Le lac Gagnon étant très vaste, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles et une rencontre d'information sera organisée à cet effet au début de l'été prochain. Vous trouverez [la carte du lac](#) avec les noms des

Sentinelles ainsi que les régions couvertes et celles à couvrir sur le site de l'APLG. Notre souhait ultime serait que chacun devienne responsable d'inspecter les abords du lac devant sa propriété et de s'assurer qu'aucune embarcation ni aucun matériel provenant d'un autre plan d'eau ne soit mis à l'eau sans avoir été nettoyé. La vigilance et l'éducation sont à poursuivre.

À la suite des observations des Sentinelles et sur les conseils de l'Organisme de bassin versant (OBV), nous avons entrepris la surveillance de la croissance du périphyton*. C'est Ann Burns-Tardif, une Sentinelle très dévouée, qui dirige cette nouvelle équipe.

*Périphyton: Vous l'avez probablement remarqué sur vos échelles de quai, sur vos embarcations et sur les pierres. C'est un ensemble d'algues et de détritiques qui forme une couche un peu gluante sur tout ce qui est solide. L'épaisseur de la couche est liée à la concentration de phosphore qui provient principalement de l'activité humaine. Il semble que ce soit en croissance et c'est ce qu'on veut mesurer, car cette croissance est un signe précurseur du vieillissement d'un lac.

NAVIGATION

On l'a dit, l'été n'a pas été trop favorable pour les activités nautiques. Les membres du Conseil viennent de toutes les parties du lac. À chaque fin d'été, on se fait entre nous un tour de table pour savoir comment on a perçu la navigation sur le lac. Ce n'est évidemment pas scientifique, mais notre conclusion cette année c'est qu'on assiste à la fois à une augmentation de la taille des bateaux qu'on peut qualifier de bruyants (moteurs, musique, etc.) ainsi que du nombre des kayaks, voiliers, planches à pagaie, pontons et autres adeptes du calme et du silence. On a la chance d'être sur un grand lac. Il est facile de trouver le bon endroit pour pratiquer son mode de navigation favori. C'est la raison pour laquelle nous vous suggérons de toujours consulter la [carte de navigation](#). Si tout le monde respecte cette carte, la vie sera des plus agréables pour tous. Autre observation de notre table ronde : la navigation sur la rivière s'est améliorée depuis que les gens respectent la zone sans vague.

COMITÉ DE PÊCHE

Le comité est composé de sept membres et jusqu'à présent, son accent a été sur la mise sur pied du carnet du pêcheur. L'initiative du carnet du pêcheur permet de valider l'état de santé des poissons du lac Gagnon, plus particulièrement du touladi, et cela, du point de vue des pêcheurs. Le carnet a été lancé le 21 juillet dernier. Nous avons reçu un total de 155 entrées. Le touladi, la ouananiche, l'achigan, le doré, le brochet et la perchaude ont été recensés. Nous travaillons avec la biologiste du ministère de l'Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs pour analyser les résultats et obtenir son avis professionnel. Quelques modifications seront apportées au questionnaire et il sera relancé pour l'ouverture de la pêche au touladi au printemps de 2024. Une deuxième initiative du comité est de sensibiliser les pêcheurs pour les saines pratiques de remise à l'eau et de donner des conseils pour une remise à l'eau réussie. À l'automne, David Gratton, nouveau membre du CA, a pris la charge du comité de pêche permettant à M. Laurin de prendre un nouveau dossier important pour l'APLG.

NOS OBJECTIFS 2023-2024

Le plan de base c'est toujours de protéger notre précieux plan d'eau. Selon nous, ce qu'on a mis en place depuis les dernières années (Étude intégrée, Tests, Sentinelles, Navigation) tient toujours la route et nous avons l'intention de maintenir ces outils. Cette année, on est content de pouvoir rajouter un comité de pêche permanent et on a ressorti le projet de moderniser notre site web.

EN TERMINANT

Votre association a mis en place plusieurs projets ces dernières années. Nous travaillons à consolider le tout et à en rajouter de nouveaux. Nos membres semblent reconnaître l'orientation de l'association puisque nous avons atteint cette année le chiffre record de 375 membres. Tout ceci ne serait pas possible sans la participation de deux acteurs clés : d'abord

notre important groupe de bénévoles que l'on remercie pour son enthousiasme et le Conseil municipal de Duhamel pour sa constante collaboration.

Réponses lien étude intégrée

1. a) 582 km² b) 7 municipalités (page 13)
2. a) 24 cours d'eau b) rivière de la Petite-Nation, au nord, 60,67 % et rivière Ernest, à l'ouest, 26,91 % (page 19)
3. 1,5 année (page 38)
4. 25,72 mètres (page 35)

Conseil d'administration

2024

Louis St-Hilaire, Président, Dossier minier
Anne Wells, Vice-présidente, trésorière et traductrice

Pierre-Émile Rocray, Secrétaire

Mark Conroy, Navigation

David Gratton, Comité de pêche

Charles de Maisonneuve, Santé du lac

Paul-André Laurin, Comité action/
protection lac Gagnon

Pierre Martel, Refonte du site web

Paul St-Georges, Santé du lac

Mireille Tousignant, Surveillance des
plantes envahissantes

Membres honoraires

André Brossard

Richard Chartrand

Anthony Le Moine

Nicole Tousignant

Bénévoles:

Gérard Bodard, Bouées

Olivier Bodard, Site web et Facebook

Ann Burns-Tardif, Périphyton

Richard Chartrand, Chroniqueur

Hélène St-Hilaire, Graphisme

C.P. 354, Duhamel, Québec

J0V 1G0

www.aplg.ca

info@aplg.ca

[Facebook](#)